

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4222 - Mercredi 05 Octobre 2022 - Prix : 200 Fc

SOCIÉTÉ :

Les retraités montent au créneau



LANCEMENT OFFICIELLE DU PROJET AFIDEV AUX COMORES

**2 millions d'euros disponibles
pour financer 50 projets**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Octobre 2022**

Lever du soleil:

05h 51mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 04h 39mn

Dhouhr : 11h 59mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 06mn

Incha: 19h 20mn



GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

Le plan de contingence national a été réactualisé

La direction générale de la sécurité civile, a ouvert, jeudi dernier à Fomboni, un atelier de révision du plan de contingence national multirisque (PCNM). Un processus d'analyse des risques potentiels a été dévoilé pour déterminer l'impact des dégâts éventuels sur la population, l'environnement, les infrastructures, en cas de catastrophes naturelles dans le pays. Plusieurs recommandations sont faites pour améliorer les techniques d'interventions.

La salle multifonctionnelle de Fomboni à Mohéli a servi de cadre ce jeudi 29 septembre pour un atelier de deux jours de réactualisation du plan de contingence national. Le directeur de cabinet du gouverneur, les maires des différentes communes de l'île et des agents de la direction régionale de l'environnement et

lieutenant-colonel Tachfine Ahmed Directeur général de la sécurité civile (DGSC) étaient présents à cet atelier.

« Permettez-moi d'attribuer ici, une mention spéciale au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), lequel, avant même la naissance de la DGSC, nous a toujours apporté son appui technique et opérationnel » a indiqué dans son intervention d'ouverture le Lieutenant-colonel Tachfine. L'objectif de cet atelier est de renforcer les capacités de gestion des situations d'urgence et de s'assurer de l'état de préparation du système national de gestion des risques de catastrophes avant la survenue de la crise, mais aussi de tirer des leçons de la gestion de la crise du cyclone Kenneth et de la Covid-19. Deux catastrophes qui ont eu des conséquences considérables dans le pays.

« On devrait réaliser réguliè-

ment plusieurs plans d'action, se revoir chaque année, avant, pendant et après les catastrophes pour évaluer notre niveau d'intervention, l'efficacité des équipes et les failles pour pouvoir mieux se préparer aux catastrophes futures » a expliqué Tachfine. Les deux jours de cet atelier auront permis également de développer un réseau d'échange d'informations pour une meilleure coordination des interventions des différents acteurs et partenaires sur le terrain.

Il faut rappeler que l'Union des Comores est exposée de façon récurrente aux risques naturels d'ordre hydrométéorologiques (cyclones, inondations) géophysiques (éruptions volcaniques, séismes, glissements de terrain) et biologiques (diverses épidémies). Pour renforcer le niveau de préparation et de réponse à ces catastrophes, le pays a élaboré un Plan de Contingence National Multirisques



(PCNM) et des Plans de contingence Insulaires qui sont réactualisés régulièrement. Le PCNM est créé pour la première fois en 2015 et a été activé pour la dernière fois en avril 2019 lors du passage du cyclone Kenneth qui a affecté 345131 personnes dont plus de 185 000 sévèrement. Depuis fin 2019,

le monde entier fait face à une menace sans précédent due à la COVID-19 qui a déstabilisé non seulement les systèmes sanitaires des différents pays, mais également l'ensemble des secteurs du développement socio-économique du pays.

Riwad

ELECTRICITÉ :

La situation s'améliore dans les périphéries

Après trois jours de black-out dans les périphéries, la situation commence à revenir à la normale. Les habitants des différentes régions reçoivent l'électricité chaque jour. Et les techniciens de la Sonelec sont toujours à l'œuvre pour rétablir la situation.

Comme annoncé par la Société nationale d'électricité des Comores (SONELEC), la situation est redevenue à la normale dans les périphéries. Les techniciens de la

société ont retroussé les manches afin de fournir l'électricité dans les différentes régions qui ont été privées d'électricité pendant trois jours. Et depuis la fin de la semaine dernière, les habitants reçoivent l'électricité à la normale. « Nous sommes toujours dans les travaux techniques. Nous faisons le maximum pour que les habitants puissent avoir du courant. Certes, ça ne doit pas être comme avant mais ils auront quand même de l'électricité », nous confie un technicien de la centrale de Voidjou. Et d'ajouter : « Nous travaillons jour et

nuit, pour que les zones hors de Moroni reçoivent la lumière. Nous espérons que bientôt les accessoires et pièces vont arriver. À partir de là, il n'y aura plus de problème ».

Interrogé sur cette amélioration, un jeune de la région de Hambou montre que l'électricité arrive quand même. « Ce n'est pas très régulièrement. Parfois ça vient dans l'après-midi jusqu'au petit matin. Il arrive parfois aussi que la société coupe à 18 h pour revenir à 21h ou 22h. En tout cas, depuis le mercredi 27 septembre,

la situation s'améliore », témoigne-t-il.

Pareil pour un client de la région de Hamahamet qui avoue qu'il vaut mieux un peu que rien. « L'électricité n'est pas régulière. Mais, mieux vaut peu que rien. Espérons que ça va s'améliorer beaucoup plus. C'est ce qu'on souhaite, car l'électricité est très importante pour développer l'économie du pays », dit-il.

L'électricité dans le pays reste toujours une préoccupation malgré les efforts fournis par le gouvernement. Pour rappel, depuis l'arrivée

du président Azali Assoumani en 2016, le gouvernement ne cesse de déboursier des milliards pour l'achat des groupes électrogènes, afin d'en finir avec les coupures intempestives. Malgré tout, la société n'arrive pas à sortir le pays de cette impasse.

Nassuf Ben Amad

VIE CHÈRE

Les légumes sont abordables à Mutsamudu

Le prix du poisson est de 1500 à 3000 FC le kilogramme à Ongoni. Ce village de la commune de Bambao voit les prix des produits locaux prendre l'ascenseur sans explication fondée.

Inversement à Mutsamudu, les légumes sont plus abordables dans les marchés.

La population d'Ongoni Marahani à Anjouan lance un cri d'alarme contre la cherté des produits halieutiques, dans une zone côtière et qui plus est une localité de pêcheurs. « On ne comprend rien, surtout les dires de ceux qui attaquent les dirigeants politiques. Nous sommes un village de pêcheurs et on achète cher le thon rouge, c'est très alarmant. On doit vite trouver une solution », martèle un citoyen d'Ongoni.

Dans la capitale, on achète le

poisson au même prix qu'à Ongoni, mais les légumes sont en quantité et à prix abordable. « On achète 600 FC le kilo de tomate. Il y a une semaine, on l'achetait à 1250 FC. La pomme de terre, se vent à 1000 FC contre 1600 FC le kg. Pareil pour l'oignon qu'on achète à 700 FC au lieu de 1300 FC. Donc c'est abordable », nous confie un restaurateur de Lada Concept.

Pour rappel, depuis la hausse des prix du carburant dans le pays, les comoriens assistent à une hausse brutale des prix des produits de grande consommation dans les différents marchés. Les pêcheurs et revendeurs de poisson d'Ongoni, un village situé à plus de 25 kilomètres de Mutsamudu se réfugie derrière les deux produits de première nécessité, à savoir le pétrole et le riz. « Le prix du pétrole revu à la hausse de près de 35% nous ramène à fixer le

prix du poisson à 3000 FC puisque ces embarcations sont acquises par des prêts de micro financement. On n'a pas le choix », tente de se justifier un pêcheur, tout en demandant de l'aide au gouvernement sur les échéances de crédit.

Une situation très dure, vu les

difficultés financières et économiques qui frappent de plein fouet le pays. A cela s'ajoute une panoplie de pénuries de denrées alimentaires de première nécessité.

Nabil Jaffar



Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

SOCIÉTÉ :

Les retraités montent au créneau

Rien ne va plus entre le ministère des finances et les retraités. Ce mardi, ces derniers ont improvisé un point de presse à l'intérieur même du bâtiment de la Caisse des retraites, pour montrer leur mécontentement.

La situation est quasiment intenable pour les retraités. Il ne pouvait pas en être autrement avec presque 4 mois d'arriérés de leur pension, vivre pour eux ressemble à s'y méprendre à un parcours du combattant. Avec une pension de misère qui ne tombe pas tous les mois, nos aînés ont du mal à joindre les deux bouts. Avec des

montants qui peuvent descendre jusqu'à 8000 FC, c'est à dire moins que ce que vaut aujourd'hui un sac de riz (9000 FC) de 25 kg. Une situation qui doit impérativement alerter le gouvernement pour éviter qu'un nouveau front de revendication ne s'ouvre et radicalise un peu plus une situation sociale au bord de l'explosion. C'est donc dans les locaux de la caisse des retraites que la presse a été conviée.

« Nous avons convoqué les médias afin qu'ils soient nos relais pour communiquer au monde entier la situation que vit le retraité comorien », ont-ils lancé en substance. Durant cette rencontre avec la pres-

se, les retraités ont crié haut et fort leurs revendications, en indexant le ministère des finances comme étant le principal responsable de leur malheur. « Tout ce qui nous arrive, nous l'imputons à la seule responsabilité du ministère des finances en l'occurrence le ministre qui est le président du conseil d'administration », ont-ils poursuivi.

Avec des mots très durs, les anciens ont dépeint la relation qu'ils ont avec leur ministère de tutelle. « Nous dénonçons l'incompétence, l'arrogance mais surtout le manque de respect dont nous faisons l'objet de la part du ministre des finances qui ne daigne même pas nous rece-

voir », ont-ils ajouté. Ce manque de réactivité du ministère des finances est d'autant plus incompréhensible que les solutions de sortie de crise existent belle et bien selon toujours les retraités. « Nous avons des arriérés de cotisations de 6 milliards au trésor public que le gouvernement comorien n'a pas versé », ont-ils précisé. Les retraités demandent à ce qu'une convention soit signée pour que l'Etat puisse à partir de cette manne créer des subventions pour payer chaque mois les pensions des retraités.

« Nous comptons déjà 3 mois d'arriérés de pensions et à la fin de ce mois nous serons à notre quatrième

mois », a tenu à préciser l'un d'eux. C'est pourquoi, ils en appellent aux autorités de prendre leurs revendications en considération pour éviter le risque d'un embrasement. En tout cas, ceux qui étaient présents ont juré d'aller jusqu'au bout pour revendiquer leur droit, quitte à y laisser leur vie. « Le temps viendra où nous allons appeler à la mobilisation générale de tous les retraités du pays », ont-ils lancé. Pour l'instant, ils donnent au gouvernement quelques jours pour leur donner satisfaction avant que les choses ne s'enveniment.

AS Badraoui

LANCEMENT OFFICIELLE DU PROJET AFIDEV AUX COMORES

2 millions d'euros disponibles pour financer 50 projets

Le ministre de l'agriculture Houmed Msaidié et l'ambassadeur de France ont lancé lundi dernier à Moroni l'appel à projets pour soutenir les filières girofle, ylang-ylang et vanille. Les dirigeants des entreprises et jeunes entrepreneurs sont appelés à présenter leurs projets afin d'obtenir des financements à hauteur de 2 millions d'euros.

Le projet AFIDEV vient d'être lancé à Moroni lundi 3 octobre dernier en présence des opérateurs économiques. Il s'agit d'un programme financé par l'Agence Française de Développement qui vise à l'amélioration de la compétitivité, de l'organisation et de la diversification des filières d'exportation (vanille, ylang-ylang, girofle). L'ambassadeur de France aux

Comores montre qu'il s'agit d'un moment décisif parce c'est un projet qui consiste à soutenir les opérateurs économiques. « Une enveloppe de deux millions d'euros est réservée pour financer 50 projets d'acteurs privés et coopératives opérant dans la transformation, le conditionnement et l'exportation des produits des filières vanille, ylang-ylang et girofle », précise Sylvain Riquier. Ce dernier appelle aux opérateurs à postuler afin de bénéficier de ce projet qui sert également à apporter un appui au renforcement des capacités dans plusieurs domaines agricoles. « Engagez vous et nous sommes la pour vous accompagner », poursuit-il.

Cet appel à projets permettra de soutenir, à hauteur de 2 millions d'euros les entreprises et coopératives comoriennes des projets portés par des entreprises de taille moyen-



ne à importance, ainsi que par les grandes coopératives, avec financement variant entre 30.000 et 200.000 euros, des projets présentés par des micro-entreprises ou petites coopératives, avec un financement compris entre 5 000 à 30.000 euros.

A en croire le ministre de l'agriculture, Houmed Msaidie ce projet fait partie des portes pour atteindre l'émergence prônée par le chef de l'Etat à l'horizon 2030. Pour lui il s'agit d'un programme qui apportera un pas considérable et surtout deve-

lopper le secteur de la transformation agricole dans notre pays.

« C'est le 2ème projet après le PIDC que le chef de l'Etat tient à cœur pour régler un grand problème dans ce pays à savoir la lutte contre le chômage », avance le ministre qui cite plus de 50 projets qui seront disponibles. « Le gouvernement a dédié un montant de 2 millions d'euros, soit 980.000.000 kmf, à l'appel à projets pour faire développer le secteur de la transformation agricole dans une dynamique de croissance économique soutenue et plus productive », souligne-t-il, tout en précisant qu'il ne s'agit pas d'un prêt. Lors de cette cérémonie de lancement, le ministre annonce d'autres projets qui sont en cours et qui seront créateurs d'autres emplois.

Ibnou M. Abdou

EBOLA EN OUGANDA:

À quand des dispositions sûres au niveau des frontières ?

Le virus Ebola déclaré en Ouganda continue à faire des ravages. Des pays de proximité tel que la Tanzanie sont en alerte maximale. Malheureusement, aux Comores aucune mesure n'a été encore annoncée alors que le renforcement de la surveillance doit être primordial.

Alors que la Tanzanie, pays voisin a émis une alerte au virus Ebola, déclaré en Ouganda en septembre dernier, l'Union des Comores n'a toujours pas pris des mesures préventives au niveau des frontières. Pourtant, nombreux sont les comoriens vivant en Ouganda et font des allers et retours entre la Tanzanie, l'Ouganda et d'autres pays voisins. D'après les informations de l'OMS, l'Ouganda a dépassé la barre des 30 cas dans le district de Mubende où l'épidémie a

été déclarée le 20 septembre dernière. Ladite organisation n'exclut pas une propagation dans les pays voisins. Le cumul des décès confirmés et suspects s'élève à 23.

Selon une source autorisée, une

délégation composée par le ministre de l'intérieur, du ministre des transports et le secrétaire général de la santé en compagnie d'une épidémiologiste de l'Oms ont été aperçus à l'aéroport des Comores, sûrement



pour voir les mesures préalables pour le renforcement de la surveillance au niveau des portes d'entrée. En tout cas, aucune information n'a été communiquée par les autorités sanitaires.

L'histoire de la Covid doit nous interpeller. En 2020 lors du déclenchement de la covid-19, les autorités avaient accusé un retard dans la prise décision. L'Oms a appuyé l'élaboration d'un plan national de préparation et de riposte à une épidémie éventuelle à virus Ebola. Ce plan existe depuis, avait été révisé lors de la menace de 2019, et une réunion est tenue le 21 septembre dernier pour une révision de ce plan face à la menace actuelle. À quand sa mise en application ? Seule le ministère pourra répondre à cette question.

Lors d'un entretien avec le directeur général de la santé en sep-

tembre, il a promis de faire du renforcement de la surveillance sa priorité. Depuis, la question de la surveillance reste toujours sur la table. Pour rappel, aucun traitement ni vaccin, n'existe pour la souche du virus soudanais, type d'Ebola qui sévit en Ouganda. Il s'agit d'un virus mortel dont les premiers symptômes peuvent inclure une fièvre, une faiblesse intense, des douleurs musculaires et un mal de gorge. Et les stades ultérieurs peuvent inclure des vomissements, des diarrhées et, dans certains cas, des saignements internes et externes et d'une période d'incubation allant de deux jours à trois semaines. La maladie peut être associée à d'autres maladies telles que le paludisme et la typhoïde.

Andjouza Abouheir

OCTOBRE ROSE:

Une ambulance rose pour plus de sensibilisation

Dans le cadre des activités d'octobre rose, l'ACCF en appui avec la fondation Soprano a mis en place toute une semaine baptisée journée « ambulance rose » pour mieux sensibiliser les localités de Ngazidja sur les risques du cancer gynécologique chez la femme.

Comme prévu, l'ACCF dès le 03 octobre a mis la pendule en marche. En appui avec la Fondation Soprano, ils vont consacrer toute une semaine baptisée « journée ambulance rose ». Depuis ce lundi, l'équipe de l'ACCF et la Fondation Soprano ont sillonné certains villages comme Bandamadji dans le Domba, Didjoni et d'autres localités encore sont dans le programme. Sur le terrain, ces agents ont montré de la technique de sensibilisation et d'apprentissage à l'auto palpation. Il s'agit d'une technique qui sert à prévenir et à découvrir



une maladie du sein. Elle s'inscrit dans une démarche d'auto-dépistage. Certaines maladies du sein ne sont pas graves et d'autres le sont

comme le cancer. Si un cancer est découvert au début, la guérison peut être plus facile. Il existe aussi des mesures hygiéno-diététiques dans la

prévention du cancer, c'est-à-dire dans le but de diminuer le risque de faire un cancer.

En compagnie d'Ibtissam

Mlanao, infirmière dans le service de cancérologie dans un hôpital en France et d'Eloïse, assistante sociale en cancérologie, elles sont venues pour soutenir la cause durant tout le mois d'octobre. Leur mission est de sillonner les villages avec l'ambulance rose de la Fondation Soprano et d'apporter leur expertise et leur regard extérieur en vue d'apporter des améliorations. Un partage très riche qui va permettre d'éveiller les consciences sur l'importance de la prévention pour lutter contre le cancer du sein et du col de l'utérus et de briser les tabous.

Pour rappel, sur 643 mammographies enregistrées en 2021, 88,50% sont des tumeurs bénignes et 7,08% à fortes potentielles malignes. Ces cas concernent en majorité des patientes âgées de 40 à 54 ans.

Andjouza Abouheir

ENVIRONNEMENT MARIN

Le déversement des déblais en bord de mer prend une allure inquiétante

Le littoral devient un véritable dépotier sauvage dans plusieurs coins de l'île d'Anjouan où déverser des déblais est devenu une activité normale. Au quartier Lazar à Mutsamudu, ce phénomène prend de l'ampleur sous les yeux impuissants des autorités communales.

Comme dit la maxime, « Nul n'est censé ignorer la loi ». A Anjouan, détruire l'environnement marin devient un acte banal. On entreprend ces genres d'activités sous les yeux indifférents des autorités compétentes et gardien-

nes de la loi. Ce qui pousse un élu de l'île à réagir. « La loi sur l'environnement réserve des lourdes sanctions contre les destructeurs de la nature, mais il y a un manque de vulgarisation », indique ce conseiller municipal qui préfère garder l'anonymat. Cet élu est appuyé par Ibrahim Saïd, adjoint au Maire de Mutsamudu et conseiller en charge de l'urbanisme et l'environnement. Ce dernier hausse le ton. « Celui qui sera attrapé, répondra à la justice, prévient-il. La loi cadre de l'environnement, interdit toutes activités destructrices de l'environnement et des peines sont prévues ».

Au quartier Lazar à Mutsamudu en face du site de dépôt des hydrocarbures et plusieurs autres coins de l'île, ces activités interdites par la loi se font sans crainte. Incroyable, mais vrai, le préfet du centre réside dans ce même quartier. Donc, traquer ces destructeurs de l'environnement devrait être chose faite déjà. Joint au téléphone, le préfet Ali Boura dit que cette activité est hors la loi. « La mairie devrait l'interdire et nous communiquer. Cela détruit sauvagement l'environnement marin en tuant les espèces halieutiques. On ne doit pas tolérer de tels actes », souligne le préfet.

Selon des experts océanographiques et environnementalistes marins sur « l'eutrophisation des milieux marins, la présence excessive de déchets dans l'océan altère la qualité de l'eau et conduit à un appauvrissement en oxygène. Les polluants tels que

les marées noires agissent comme une barrière entre le soleil et le fond marin, affectant le processus de photosynthèse des plantes tandis que la présence d'engrais riches en azote déclenche la croissance exponentielle d'algues marines capables de

bouleverser les écosystèmes. Conséquence, les milieux marins suffoquent et la santé des plantes et des animaux en est directement affectée.

Nabil Jaffar





Du 1 OCT au 5 NOV 2022

OCTOBRE ROSE

PENDANT 1 MOIS, MOBILISONS-NOUS

1er Octobre	Conférence de presse de lancement - Hotel le Retaj / Moroni
Du 3 au 7 Octobre	Tournée Ambulance Rose / Ngazidja
Du 5 Oct au 5 Nov	Dépistage à prix réduit - Ndzuani / Ngazidja
8 Octobre	Journée Sport - Alliance française / Moroni
29 Octobre	Gala Rose - Hotel le Retaj / Moroni
5 Novembre	Marche Rose de Clôture / Moroni

CAN 2025 :

La CAF retire la Coupe d'Afrique des Nations 2025 à la Guinée

Après le report de la CAN 2023, la CAF vient de prendre une autre décision majeure, celle de retirer à la Guinée l'organisation de la coupe d'Afrique des nations 2025.

Ce qui était dans l'air depuis quelques semaines a fini par arriver. En déplacement en Guinée le 30 septembre dernier, le président de la CAF avait déjà laissé présager la possibilité d'enlever l'organisation de cette compétition à la Guinée après un bref passage à Conakry. « Je me suis rendu en Guinée aujourd'hui par respect pour le peuple guinéen pour discuter de la volonté de la CAF de conseiller et de travailler avec les acteurs du football pour construire et construire des infrastructures et des installations de football dans ce pays », dit-il. En effet, la rencontre avec le colonel Mamadi Doumbouya a porté sur la



peur de la CAF de voir la Guinée dans l'incapacité d'organiser la plus grande fête du football par manque d'infrastructures. « Le président de la CAF, Dr Patrice Motsepe, a rencontré aujourd'hui le président de la transition guinéenne, le colonel Mamadi Doumbouya pour discuter du retrait de la CAF de la Coupe d'Afrique des Nations Total Energies ("AFCON") Guinée 2025,

en raison des infrastructures et des installations en Guinée non prêtes à accueillir une compétition AFCON de classe mondiale », lit-on dans un communiqué de la CAF.

Réuni à Alger ce 01er octobre, le Comité Exécutif de la CAF a pris officiellement la décision de lancer les ouvertures des candidatures pour succéder à la Guinée. « Le Comité Exécutif de la Confédération

Africaine de Football s'est réuni le samedi 1er octobre 2022 à Alger, en Algérie, et a annoncé la réouverture des candidatures pour la Coupe d'Afrique des Nations 2025 », poursuit le communiqué.

Autre décision de la CAF, ça concerne l'ouverture des phases zonales du championnat d'Afrique scolaire ce 07 octobre qui débutera dans la zone Nord qui regroupe les pays du Maghreb. Faut-il rappeler que notre pays prendra part à cette compétition dans la zone COSAFA où il sera représenté par les deux clubs qui ont remporté la phase nationale organisée en juillet dernier. Pour le football féminin, ce sont les jeunes filles de l'école Ninga School de Moya qui représenteront les Comores lors des qualifications zonales au Malawi. Une longue tradition dans cette localité qui a toujours été à l'avant garde du football féminin, quand on sait l'apport et la

domination qu'a eu le club Upvanga de Moya pendant des nombreuses années sur le football féminin.

Les garçons quant à eux seront représentés par l'EPP Iqra venu de l'île de Mohéli. Pour rappel, la compétition dans la zone COSAFA se tiendra du 29-31 octobre au Malawi. Plus de 20 000 écoles réparties sur 41 pays et 442 092 enfants ont participé à la compétition selon les chiffres de la CAF. Pour cette phase au niveau de la COSAFA, ce sont 160 jeunes filles et autant de jeunes garçons qui prendront part à cette phase qualificative pour le Championnat d'Afrique des écoles qui se tiendra du 7-9 avril 2023. Dors et déjà, la CAF a promis d'investir 4 000 000 USD dans cette compétition dont 300 000 USD pour chacune des écoles (filles-garçons) gagnantes.

AS Badraoui

ROUTE WANANI-NIOUMACHOI

L'entreprise CGC manque de main d'œuvre

Pendant que le taux de chômage est décrié dans le pays, l'entreprise chinoise CGC chargée de la réhabilitation de la route Wanani-Nioumachoi a du mal à trouver un personnel qualifié et manque également de main d'œuvre. Si d'ici à la fin du mois, il ne se manifeste pas des demandeurs d'emploi, l'entreprise se trouvera dans l'obligation de chercher dans les autres îles.

Les travaux de réhabilitation de la route reliant Wanani et Nioumachoi sont jusqu'à présent dans la première phase de construction des caniveaux avant d'entamer la phase de terrassement qui débutera à la fin de ce mois d'octobre. Cependant l'entreprise CGC rencontre plusieurs difficultés. À part le manque des matériaux de construction tels que ciment et fer qui sont souvent achetés depuis Anjouan ou Ngazidja, l'entreprise subit des vols, mais aussi un manque de main d'œuvre.

47 travailleurs qualifiés seront sollicités pour le bon déroulement du chantier dont 30 maçons, 7 menuisiers et 7 mécaniciens. Le chantier a besoin aussi de 50 manœuvres. « Puisque c'est un projet qui se déroule à Mohéli, il serait mieux de trouver un personnel qui vit à Mohéli pour travailler. Mais d'ici à la fin de ce mois s'il n'y a pas des candidats qui se manifestent pour travailler, les responsables de

l'entreprise seront obligés d'embaucher du personnel dans les autres îles car actuellement les travaux tournent au ralenti et on a un délai à respecter » explique Abdallah Daniel, l'interprète de CGC.

140 personnes déjà recrutées mais sont en majorité des manœuvres. Mais ces derniers réclament déjà, une révision de leurs conditions de restauration. « De 6h du matin à 17h sans rien manger cela portera préjudice à notre santé » déplore Nassim Soudjay un maçon qui travaille pour la première fois dans cette entreprise. Et lui de proposer qu'un restaurateur soit mis à leur disposition et que l'addition soit faite à la fin du mois. « Ou que notre employeur se charge de nous trouver au moins du riz à acheter car nous n'avons même pas le temps d'aller faire la queue et que nous avons des familles à nourrir » poursuit-il, sa truelle et plantoir à la main au fond d'un caniveau.

600 mètres de caniveaux sont en tout cas déjà construits en commençant dans la forêt de Marangoni. Actuellement un deuxième caniveau est également en train d'être construit pour l'évacuation des eaux. Toutefois, ce manque de personnel, les vols et la pénurie régulière des matériaux risquent de ralentir les travaux et compromettre la date prévue pour la fin du chantier.

Riwad



AVIS DE RECRUTEMENT

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe l'Union des Comores, la France (Réunion), Madagascar, Maurice et les Seychelles. Avec le soutien de ses partenaires, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant l'ensemble des Objectifs de développement durable.

A travers son projet ECOFISH, elle assure la mise en œuvre des activités ayant pour objectif de stimuler une croissance économique équitable en promouvant une pêche durable en Afrique de l'Est, Afrique australe et dans la région de l'océan Indien (EA-SA-IOI)

Si vous êtes motivés et prêts à relever des défis, la COI, pour ce projet est à la

recherche de:

Un(e) Assistant(e) de programme
« Soutenir le projet pour promouvoir la pêche durable dans la région de l'AFOA-OI »

Les dossiers d'appel à candidatures peuvent être obtenus comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI www.commissionoceanindien.org – rubrique « opportunité »
- Au Département des ressources humaines à l'adresse électronique suivante : hr@coi-ioc.org

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **Mardi 11 octobre 2022 à 16h00 (heures de Maurice)**.

SÉCURITÉ MARITIME RÉGIONALE :

Une première opération de surveillance maritime réussie

Les Centres régionaux de fusion de l'information maritime (CRFIM) et de coordination des opérations (CRCO) ont conduit, du 21 au 24 septembre 2022, une première opération conjointe avec une unité de l'EUNAVFOR Atalanta. L'objectif consiste à renforcer la sécurité maritime dans l'océan Indien occidental grâce à une collaboration durable entre les États de la région et les partenaires internationaux.



Cette première opération, baptisée opération Marlin, concrétise l'accord de coopération signé entre la mission européenne EUNAVFOR et les deux centres régionaux en décembre 2021, dans le cadre du développement de l'Architecture de sécurité maritime de l'océan Indien occidental mise en œuvre par la Commission de l'océan Indien (COI) à travers le programme régional de sécurité maritime (MASE) sur financement de l'Union européenne.

L'opération Marlin était axée sur la lutte contre le trafic de drogue et la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INN). Elle s'est déroulée à la limite de la zone économique exclusive des Seychelles.

Pour cette opération, des moyens régionaux et européens ont été mutualisés. En effet, l'opération a vu le déploiement de plusieurs moyens aéronavals à savoir la frégate espagnole ESPS NUMANCIA, équipée d'un hélicoptère et d'un drone, le patrouilleur PS ETOILE des Seychelles Coast Guards et l'avion de patrouille maritime le DORNIER 228 des Seychelles Air Forces.

L'opération conjointe a permis de détecter et de surveiller plus de 20 navires sur une zone couverte d'environ 150 000 km² grâce aux

informations fournies par les moyens aériens. Elle demeure une étape importante dans la structuration et le renforcement de cette coopération technique et opérationnelle en vue d'atteindre un niveau optimal d'interopérabilité.

Elle a également permis aux sept États signataires des accords MASE (Comores, Djibouti, France (Réunion), Kenya, Madagascar, Maurice et Seychelles) de bénéficier de l'expérience professionnelle de la Force navale européenne et de partager les bonnes pratiques à travers leurs officiers de liaison basés dans

les deux centres régionaux.

Cette nouvelle opération a permis de montrer les nouveaux défis inhérents aux opérations maritimes. Outre l'action de surveillance et de contrôle, ce type d'opération est un moyen de tester, d'améliorer et de renforcer les capacités techniques et humaines de l'architecture régionale de sécurité maritime pour, à terme, mieux répondre aux défis sécuritaires dans les espaces maritimes de la région de l'océan Indien occidental en collaboration avec les partenaires externes.

Andjouza Abouheir

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
Toufè Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
A.O. Yazid
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45



PROJET DIASPORA

RELANCE AVIS DE MARCHÉ

(Suite à un nombre insuffisant d'offres reçues, la consultation précédente est relancée à travers ce nouvel avis de marché)

NATURE DU MARCHÉ : marché public de services.

POUVOIR ADJUDICATEUR : EXPERTISE FRANCE S.A.S.

OBJET DU MARCHÉ : L'étude porte sur l'appui à la formulation des modalités de mise en œuvre de la composante 1 de l'action volet renforcement institutionnel dans le cadre du projet DIASPORA.

LIEU D'EXECUTION : Union des Comores/ Régions en France / lieu de résidence

FINANCEMENT : Groupe AFD

CONDITIONS DE PARTICIPATION : toute société (y inclus auto-entrepreneur) ou groupement de sociétés non exclus des financements du Groupe AFD et répondant aux critères d'éligibilité décrits dans le règlement du marché (existence légale, régularité vis-à-vis des lois sociales et de la réglementation fiscale du pays de résidence du soumissionnaire ou des soumissionnaires dans le cas d'un groupement).

CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES : L'autorité contractante n'impose pas aux candidats de niveaux minimaux de capacité.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Sélection fondée sur la Qualité et le Coût : 15% pour le prix des prestations et 85% pour la valeur technique de l'offre.

PROCEDURE

Procédure adaptée ouverte.

CONDITION D'ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est gratuit et peut être obtenu en envoyant une demande à Log.comores@expertisefrance.frou en le téléchargeant sur <https://www.expertisefrance.fr/offer-detail?id=877108>.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Toute demande d'informations complémentaires sur des points techniques ou administratifs du dossier devra être effectuée par mail à Log.comores@expertisefrance.frou plus tard **5 jours** ouvrés avant la date limite de remise des offres.

La date limite de soumission est fixée au **17 octobre 2022 à 16H (Heure de Moroni)**.

PROCEDURES DE RECOURS

L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr

Des renseignements sur l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès du Greffe du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr